Questions orales

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—ON DEMANDE QUAND LE VICE-PREMIER MINISTRE A ÉTÉ MIS AU COURANT

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, en l'absence du premier ministre, j'adresserai ma question au premier ministre suppléant. Au sujet de l'affaire Gillespie, pourrait-il dire à la Chambre quand le vice-premier ministre a été mis au courant pour la première fois du rôle joué par M. Gillespie dans la constitution d'un consortium pour exploiter le projet de liquéfaction du charbon en Nouvelle-Écosse?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, on a soulevé cette question hier, et j'ai déjà dit à la Chambre, lundi de la semaine dernière je crois, que j'avais entendu parler de ce projet avant qu'on ne l'annonce en avril. Je savais qu'il était à l'étude au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et le ministre des Finances a expliqué hier en réponse à une autre question . . .

M. Nielsen: Dites-le-nous vous-même.

M. MacEachen: . . . mais autant que je me souvienne, j'ai entendu parler pour la première fois de la participation de M. Gillespie au projet d'usine de liquéfaction du charbon au Cap-Breton en juin 1980, soit presqu'un an avant qu'on l'annonce. Il n'est pas étonnant que j'aie été au courant à cette époque puisque M. Gillespie avait consulté les autorités provinciales à ce sujet en mai et en avait discuté avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et le ministre provincial intéressé. Il était donc tout à fait normal que j'en entende parler presque aussi rapidement que le premier ministre de la province.

LE RÔLE DU VICE-PREMIER MINISTRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, je remercie le premier ministre suppléant de nous avoir donné des précisions sur ce que savait le vice-premier ministre à ce sujet. Je voudrais cependant lui demander s'il s'engagera à obtenir du vice-premier ministre une lettre exposant en détail le rôle que ce dernier à joué à cet égard, et décrivant notamment toutes les communications qu'il a échangées avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et avec les hauts fonctionnaires du ministère au sujet de ce projet. S'engagera-t-il à obtenir du vice-premier ministre qu'il adresse au premier ministre une lettre où il exposera sa participation dans cette affaire, y compris ses conversations téléphoniques?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, il ne sera pas nécessaire que le premier ministre suppléant communique avec le vice-premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: J'ai déjà répondu à deux reprises sur ce point, et je peux répondre très rapidement à la question du député en disant qu'il n'y a pas eu de discussions, de conversations téléphoniques ou de lettres échangées entre moi-même et

le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, ni jamais aucune discussion à ce sujet avec les hauts fonctionnaires du ministère. Tous les documents obtenus du ministère ont été rendus publics. Le député doit les avoir examinés. S'il découvre quelque correspondance que ce soit de ma part, j'aimerais qu'il me le signale.

L'AGRICULTURE

L'AFFECTATION DE CHERCHEURS DANS L'OUEST

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il n'existe pas à l'heure actuelle de droits pour les sélectionneurs. De plus, le projet de M. Pepin va priver les producteurs de l'Ouest de centaines de millions de dollars de revenus, lesquels vont devoir compenser ce manque à gagner en augmentant leur production, en développant des variétés qui résistent au gel ou par d'autres moyens. Face à cette situation, le ministre a-t-il toujours l'intention de supprimer les postes de chercheurs dans l'Ouest à la fin du mois, postes qui sont nécessaires si l'on veut que les producteurs de l'Ouest soient en mesure de financer le projet de M. Pepin? Pourrais-je savoir également pourquoi certains des chercheurs vont être mutés dans l'est du pays?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Il s'agit en tout et pour tout de 14 postes. L'opposition fait bien du bruit à ce sujet et noircit les choses. Lorsque j'ai transféré 70 chercheurs dans l'Ouest, personne n'a rien dit. On ne s'est pas plaint dans l'Est et dans l'Ouest, personne n'a dit merci. Madame le Président, je ne vois pas le dommage pour le pays. On vient nous dire que 14 postes vont être supprimés. Seulement, il n'y aura aucun transfert de l'Ouest vers l'Est dans ce cas. Nous faisons de gros efforts dans le domaine de la transformation des aliments notamment.

(1450)

Le député a parlé du projet de M. Pepin. S'il veut parler de la réforme du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau qui se faisait attendre depuis longtemps, je tiens à lui dire que je partage entièrement la position du ministre des Transports à ce sujet. Nous n'aurions pu rêver mieux. Il serait bon peut-être que le député étudie la question de plus près.

Des voix: Bravo!

L'AFFECTATION DE CHERCHEURS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, 80 p. 100 des terres arables du Canada se trouvent dans l'ouest du pays où l'on compte un chercheur pour 250,000 acres. Par contre, en Ontario, le rapport est de un chercheur pour 106,000 acres et de un chercheur pour 76,000 acres au Québec. Pourquoi met-on tant l'accent sur la transformation et l'emballage des denrées alimentaires? Pourquoi le secteur privé ne pourrait-il pas se charger des recherches dans ce domaine? N'y aurait-il pas un rapport avec la constitution de Canagrex et l'intervention du gouvernement dans ce secteur?